CRITICAL 5

Groupe Critical 5

Acquisition d'une compréhension commune des infrastructures essentielles

Exposé commun

Mars 2014

Acquisition d'une compréhension commune des infrastructures essentielles

L'exposé qui suit représente le point de vue commun des cinq pays membres du Groupe Critical 5 (Australie, Canada, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni et États-Unis) et a pour but de présenter un aperçu de la signification et de l'importance des infrastructures essentielles[1]. Ce projet appuie l'effort constant visant à formuler et à communiquer clairement un message commun concernant la valeur, le but et la trajectoire historique de ce domaine fonctionnel important et à parvenir à une conception commune des infrastructures essentielles et de leur rôle dans la société. L'exposé établit les priorités communes et les liens entre nos pays et il jette les bases de notre collaboration à venir. L'approche adoptée dans le présent exposé vise à établir les similitudes dans les approches, les concepts et la mise en œuvre afin d'arriver à une conception commune des infrastructures essentielles.

Définition proposée du terme « infrastructures essentielles »

Pour en arriver à une conception commune des infrastructures essentielles, les membres du Groupe Critical 5 ont analysé les définitions et les secteurs précis indiqués dans les plans d'infrastructure nationaux afin de cerner les points communs et les chevauchements et de trouver les similitudes et les différences permettant de convenir d'une conception commune adaptée à nos pays et à nos situations uniques. Même si chaque définition des infrastructures essentielles est légèrement différente, elles contiennent toutes des points communs[2]. Nous proposons la définition suivante comme point de départ pour une discussion au sujet des infrastructures essentielles d'importance nationale : **les infrastructures essentielles, qui sont également désignées par le terme « infrastructures d'importance nationale », peuvent être définies de manière générale comme les systèmes, les biens, les installations et les réseaux qui fournissent des services essentiels et qui sont nécessaires à la sécurité nationale, à la sécurité économique, à la prospérité, à la santé et à la sécurité de leur pays.** Tout au long de l'exposé, la portée et les buts uniques de la définition de chaque pays seront présentés, mais cette définition est recommandée afin de fournir un cadre commun pour favoriser une mobilisation internationale à l'égard des infrastructures essentielles.

Évolution de l'environnement de sécurité

Chacun des pays membres du Groupe Critical 5 se consacre au développement et à la protection de ses infrastructures depuis des décennies. Cependant, des changements importants survenus dans le milieu de la sécurité mondiale ont amené chaque membre à aborder autrement la sécurité et la résilience des

[1] Il est également possible que le présent exposé commun ouvre la voie à des exposés communs ultérieurs sur des sujets connexes recensés par les dirigeants du Groupe Critical 5.

[2] Pour en savoir plus sur la définition du terme « infrastructures essentielles » utilisée par chaque pays, veuillez consulter les pages portant sur chaque pays à la fin du présent document.

infrastructures. En raison de l'instabilité de l'environnement de sécurité au cours de la première décennie du nouveau millénaire (due à des événements comme les attaques terroristes du 11 septembre 2001, les attentats à la bombe de 2002 à Bali, les attentats à la bombe de 2005 à Londres, les dommages sans précédent causés par des catastrophes naturelles et la crise financière mondiale), l'amélioration de la sécurité et de la résilience des infrastructures essentielles est devenue un point d'intérêt pour chaque pays membre. Chaque catastrophe a fait ressortir le rôle important que les gouvernements nationaux ont à jouer pour ce qui est d'aider à cultiver des infrastructures essentielles sécuritaires et résilientes.

Les catastrophes et les changements dans le milieu de la sécurité mondiale ont également encouragé les pays à réfléchir à l'éventail de menaces et de dangers auxquels font face leurs infrastructures nationales. Les pays du Groupe Critical 5 ont adopté une approche tous risques pour relever les défis qui se présentent, et se présenteront, à leurs infrastructures. Plus particulièrement, des tendances comme les changements climatiques et démographiques vont probablement s'accélérer et avoir une incidence sur les systèmes et les biens infrastructurels. Comme les conséquences d'une perturbation des services sont importantes, il importe que les pays tiennent compte de ces tendances et les intègrent dans la sécurité et la résilience des infrastructures essentielles. Dans bien des cas, le meilleur moment pour prévoir ces tendances et d'autres facteurs de perturbation potentiels est celui où les systèmes et les installations des infrastructures sont conçus. Les infrastructures essentielles (en particulier les systèmes et les biens construits) peuvent avoir une durée de vie très longue; par conséquent, chacun des cinq pays reconnaît l'importance de prévoir les changements qui pourraient perturber les services que fournissent les infrastructures.

Sécurité et résilience à l'intérieur des infrastructures essentielles

Les gouvernements nationaux des cinq pays ont établi des services et des bureaux ayant pour mandat d'aider à gérer les risques liés aux infrastructures essentielles et d'importance nationale (de concert avec les propriétaires et exploitants), et, dans un effort visant à accroître la collaboration internationale, les cinq pays se sont réunis pour établir un exposé commun qui met en relief les similitudes et les différences entre les membres. L'acquisition d'une compréhension commune de ce que chaque membre entend par la sécurité et la résilience des infrastructures essentielles permettra aux membres de trouver des occasions de mettre en commun l'information et les analyses et de tirer profit des pratiques exemplaires.

Les membres du Groupe Critical 5 soulignent tous l'importance de systèmes protégés et résilients[3]. Par conséquent, il est important d'arriver à une définition commune de la résilience des infrastructures essentielles. Un examen des documents d'orientation stratégique des cinq pays membres révèle que chaque pays reconnaît **la résilience comme étant la nécessité que les systèmes soient souples et puissent s'adapter aux conditions changeantes (prévisibles et inattendues) et qu'ils puissent se rétablir rapidement à la suite d'une perturbation**. Même s'il est possible d'élargir la définition, nous

[3] La définition du terme « résilience » de chaque pays se trouve dans la section portant sur les pays respectifs; voir l'annexe A, Définition des infrastructures essentielles et des secteurs connexes des pays du Groupe Critical 5.

proposons qu'elle forme la base de ce que chaque pays tente d'atteindre au moment où les cinq pays discutent de la résilience des infrastructures essentielles.

Comme pour la résilience des infrastructures essentielles, il est possible de formuler une définition commune de la sécurité des infrastructures essentielles. Il est entendu que **le but ultime de la sécurité est la prise de mesures (infrastructures physiques, personnel ou cyberdéfense) afin de réduire les risques pour les infrastructures essentielles et le risque de perte due à une perturbation des services essentiels en réduisant au minimum la vulnérabilité des biens, des systèmes et des réseaux des infrastructures essentielles.** Nous formulons ce but commun afin de faciliter la discussion sur la façon dont chaque pays travaille à l'amélioration de la sécurité des infrastructures et de la résilience.

Chaque pays fournit une orientation stratégique sur la nécessité d'assurer la sécurité et la résilience des infrastructures essentielles. L'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et les États-Unis abordent la sécurité des infrastructures essentielles du point de la vue de la sécurité nationale — en ce qui concerne leurs actifs physiques, leurs actifs dans le cyberespace ou un mélange des deux. Fait important : les documents stratégiques de chaque membre permettent d'observer que la sécurité nationale, économique et sociétale est la force motrice du besoin de sécurité et de résilience des infrastructures essentielles. En Nouvelle-Zélande, la sécurité et la prospérité de l'économie et de la société sont les grandes priorités. Les infrastructures essentielles fournissent des services essentiels qui sont cruciaux pour la sûreté et la sécurité de la population, et l'obtention de ces services et l'assurance qu'ils peuvent être rétablis rapidement en cas de catastrophe sont la grande priorité de chacun des pays.

Infrastructures essentielles et prospérité économique

Chacun des cinq pays a expliqué l'importance des infrastructures essentielles en ce qui a trait à la promotion de la prospérité et de la sécurité économiques. Les gouvernements font des investissements dans les infrastructures essentielles (directement ou dans le cadre de partenariats) afin de renforcer leur économie et d'aider leur société à prospérer. Les infrastructures essentielles constituent l'épine dorsale de la société moderne, car elles fournissent les services essentiels qui aident les entreprises à croître et à prospérer. À titre d'exemple, mentionnons les communications à haute vitesse, les réseaux de transport modernes et l'énergie fiable, qui facilitent le commerce et la croissance économique. Les services des infrastructures essentielles sont cruciaux pour la croissance économique; par conséquent, les gouvernements travaillent à s'assurer que ces services sont les plus sécuritaires et résilients possible. En s'assurant que les infrastructures essentielles sont sécuritaires et résilientes, les gouvernements peuvent protéger et renforcer la vitalité de leur économie. Comme l'a souligné le Canada dans sa stratégie nationale, « des infrastructures essentielles plus résilientes contribuent à créer un environnement qui favorise la croissance économique, attire et retient les entreprises et crée de l'emploi[4] ».

[4] Sécurité publique Canada, *Stratégie nationale sur les infrastructures essentielles*, 2009, p. 3.

Quand les gouvernements se concentrent sur l'augmentation de la sécurité et de la résilience des infrastructures essentielles en gérant les risques, la fiabilité et la confiance sont améliorées dans la relation entre les secteurs public et privé, ce qui facilite la croissance économique. Cette fiabilité des infrastructures essentielles et cette confiance à leur égard sont indispensables à l'obtention de sociétés sûres, sécuritaires et prospères. Par exemple, la Nouvelle-Zélande reconnaît que les infrastructures essentielles sont un facteur important de croissance économique pour cette raison précise. La Nouvelle-Zélande mentionne que pour promouvoir la croissance et l'investissement, les entreprises doivent être confiantes à l'égard du fait que les systèmes infrastructurels qui appuient leurs entreprises sont sécuritaires et résilients[5]. Cette idée selon laquelle des infrastructures protégées et résilientes inspirent la confiance aux investisseurs et à leurs entreprises est mise en relief dans les orientations stratégiques des cinq pays[6].

Approches communes de gestion des infrastructures essentielles

Si les caractéristiques de chacun des cinq pays sont uniques, le but de la sécurité et de la résilience des installations et des systèmes des infrastructures essentielles est le même, et tous les pays se concentrent sur la gestion des risques. Les cinq pays travaillent fort pour établir des partenariats avec les propriétaires et exploitants de leurs infrastructures; ils encouragent tous la collaboration, l'échange d'information et la gestion des risques. Ces points communs constituent la base sur laquelle la sécurité et la résilience des infrastructures essentielles peuvent s'étendre à l'échelle internationale et renforcer les relations entre les membres du Groupe.

Chacun des cinq pays maintient des partenariats solides avec ses homologues des gouvernements nationaux et régionaux et des administrations locales et avec les propriétaires et exploitants des infrastructures essentielles. Ces partenariats sont indispensables, car les systèmes des infrastructures essentielles appartiennent à des intervenants des secteurs privé et public et sont exploités par ceux-ci. De plus, tous les partenaires reconnaissent l'importance d'être un chef de file national en ce qui a trait à la sécurité et à la résilience des infrastructures et, en général, ils travaillent de façons semblables afin de renforcer ces partenariats.

En outre, l'échange d'information est crucial pour la stratégie relative à la sécurité et à la résilience des infrastructures essentielles, et chaque pays s'efforce de communiquer en temps opportun des renseignements pertinents dans un environnement sûr et fiable, qu'il s'agisse de la tribune consacrée aux entreprises et aux gouvernements qui comprend des interactions en personne et en ligne, comme le Trusted Information Sharing Network (TISN) de l'Australie; du travail d'établissement de

[5] Gouvernement de la Nouvelle-Zélande, *The Business Growth Agenda : Building Infrastructure*, 2012, p. 2.
[6] Pour obtenir d'autres exemples de l'importance des infrastructures essentielles pour l'économie, voir la *Critical Infrastructure Resilience Strategy (2010)* de l'Australie, le document intitulé *Investing In Britain's Future* (2013) du Royaume-Uni et la *Presidential Policy Directive 21 : Critical Infrastructure Security and Resilience* (2013) des États-Unis.

« communications de renseignements » sécuritaires[7] effectué par le Royaume-Uni afin de fournir des outils et des ressources d'orientation aux propriétaires et aux exploitants par l'intermédiaire d'un site Web extranet sécurisé; ou de la tenue d'une tribune avec les collectivités concernées. Chaque pays participe activement à l'établissement de ces types de voies de communication de l'information fiables à l'aide de sites Web publics, de portails d'information, de partenariats ou d'une foule d'autres approches.

À l'échelle nationale, les gouvernements s'affairent à rendre leurs infrastructures essentielles plus sécuritaires et résilientes afin de maintenir et d'améliorer les services essentiels fournis par ces infrastructures. Voici un aperçu des mesures courantes que prennent les gouvernements afin de promouvoir la sécurité et la résilience des infrastructures essentielles et d'améliorer les services essentiels offerts à leurs populations respectives :

- Examiner l'ensemble des régions et utiliser leurs ressources d'analyse pour recenser les secteurs des infrastructures essentielles d'importance nationale et les services qu'ils fournissent.
- Assurer la coordination avec les partenaires des secteurs public et privé relativement à la façon d'accroître la sécurité et la résilience de ces infrastructures.
- Échanger rapidement des renseignements importants avec les intervenants concernés.
- Collaborer avec les partenaires et les intervenants afin d'échanger les pratiques exemplaires.
- Recenser les dépendances intersectorielles.
- Créer une culture et un effectif aptes à affronter les problèmes complexes qui touchent les infrastructures essentielles.
- Établir et évaluer la mesure dans laquelle les infrastructures sont essentielles.
- Adapter une approche de gestion des risques qui permet de trouver des façons de réduire les risques pour les infrastructures essentielles.

Secteurs communs des infrastructures essentielles

Tous les pays ont établi des secteurs des infrastructures essentielles[8]. Aux fins de l'analyse, il est également utile de relever les points communs et les différences entre les secteurs.

Les cinq pays ont désigné les secteurs suivants comme étant essentiels :

- Communications
- Énergie[9]

[7] Centre for the Protection of National Infrastructure, *Information Exchanges*, http://www.cpni.gov.uk/about/Who-we-work-with/Information-exchanges/ (consulté le 16 septembre 2013). Les communications d'information permettent à une entreprise de tirer des leçons de l'expérience, des erreurs et des réussites d'une autre sans crainte d'exposer ses points sensibles.

[8] La liste des secteurs des infrastructures essentielles de chaque pays se trouve à l'annexe A.

[9] Les États-Unis comptent plusieurs secteurs des infrastructures essentielles qui sont liés à l'énergie, notamment les barrages ainsi que les réacteurs, matériaux et déchets nucléaires. L'Australie a établi des sous-secteurs qui sont

- Soins de santé et santé publique
- Systèmes de transport
- Eau (incluant les systèmes de traitement des eaux usées et les réseaux pluviaux)

De plus, plusieurs membres du Groupe Critical 5 ont également souligné que les secteurs suivants sont essentiels :

- Services bancaires et financiers[10]
- Fabrication de produits essentiels[11]
- Services d'urgence[12]
- Alimentation et agriculture[13]
- Installations gouvernementales[14]
- Technologies de l'information[15]

Un chevauchement important entre les cinq pays ressort clairement de cette enquête. En même temps, chacun des pays désigne les services cruciaux qui sous-tendent la sûreté et la sécurité de sa population comme étant essentiels. Comme les cinq partenaires travaillent à l'élaboration de stratégies visant à renforcer les liens internationaux, nous pouvons utiliser cette compréhension de la façon dont nos secteurs sont harmonisés comme point de départ des discussions sur la façon dont nous pouvons collaborer et entretenir des relations fructueuses et avantageuses.

Conclusion

Il ressort clairement de l'enquête sur les plans, les stratégies et les orientations actuels que les membres du Groupe Critical 5 élaborent des stratégies communes visant à améliorer la sécurité et la résilience des infrastructures essentielles. Le présent exposé propose que nous acceptions les définitions suivantes afin qu'elles forment le fondement d'une conception commune et qu'elles facilitent l'adoption d'une approche coordonnée et des prochaines étapes d'amélioration de la sécurité et de la résilience des infrastructures essentielles :

également liés à l'énergie, notamment le pétrole et le gaz terrestres et extracôtiers, les réseaux d'électricité et l'approvisionnement en charbon.

[10] L'Australie, le Canada, le Royaume-Uni et les États-Unis mentionnent les services bancaires et financiers.

[11] Le Canada et les États-Unis soulignent que la fabrication de produits essentiels est un secteur essentiel.

[12] Le Canada, le Royaume-Uni et les États-Unis incluent les services d'urgence comme étant un secteur. L'Australie les inclut en tant que sous-secteur.

[13] L'Australie, le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni [secteur de l'alimentation seulement] ont désigné les aliments et l'agriculture comme étant un secteur.

[14] Le Canada, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et les États-Unis soulignent tous que ce secteur est essentiel. L'Australie a formulé clairement le rôle du gouvernement au chapitre de la sécurité et de la résilience des infrastructures essentielles, mais n'a pas désigné les installations gouvernementales en tant que secteur.

[15] Le Canada, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis incluent les technologies de l'information en tant que secteur. Le Royaume-Uni compte un secteur des communications qui comprend les diffuseurs radiophoniques et télévisuels, les communications postales et les télécommunications, mais n'inclut pas précisément les technologies de l'information dans cette catégorie.

- Infrastructures essentielles : les systèmes, les biens, les installations et les réseaux qui fournissent des services essentiels et qui sont nécessaires à la sécurité nationale, à la sécurité économique, à la prospérité, à la santé et à la sécurité de leur pays *(également appelées « infrastructures d'importance nationale »).*
- Résilience : les systèmes peuvent être souples et s'adapter aux conditions changeantes (prévisibles et inattendues) et se rétablir rapidement à la suite d'une perturbation.
- Sécurité : la prise de mesures (infrastructures physiques, personnel ou cyberdéfense) afin de réduire les risques pour les infrastructures essentielles et le risque de perte due à une perturbation des services essentiels en réduisant au minimum la vulnérabilité des biens, des systèmes et des réseaux des infrastructures essentielles.

En plus de l'élaboration de définitions communes, la recherche a également permis d'établir les approches communes à chaque pays membre ainsi que les types d'infrastructures jugées essentielles par chacun. Cette évaluation de base aidera les membres à trouver des points communs et à éclairer leurs discussions sur les enjeux clés d'intérêt mutuel.

Annexe A : Définition des infrastructures essentielles et des secteurs connexes des pays du Groupe Critical 5

AUSTRALIE

L'Australie définit ses infrastructures essentielles comme étant les installations physiques, les chaînes d'approvisionnement, les technologies de l'information et les réseaux de communication qui, s'ils étaient détruits, dégradés ou rendus inaccessibles pour une période prolongée, auraient une incidence importante sur le bien-être social ou économique du pays ou affecteraient la capacité de l'Australie d'assurer sa défense ou sa sécurité nationale[16]. La définition tient compte du fait que certains éléments des infrastructures essentielles sont non pas des biens, mais des réseaux ou des chaînes d'approvisionnement.

L'Australie a adopté une approche axée sur la résilience des infrastructures essentielles afin de leur permettre de s'adapter aux changements, de réduire l'exposition du pays aux risques et de tirer des leçons des incidents passés. Le pays souligne qu'un élément clé de la résilience en cas de catastrophe consiste à renforcer la capacité de supporter des situations d'urgence et des catastrophes et de s'en rétablir[17]. La stratégie de résilience de l'Australie encourage les organisations à trouver des façons d'être souples et de s'adapter à des chocs imprévus. La stratégie de résilience des infrastructures essentielles de l'Australie (Critical Infrastructure Resilience Strategy) énonce ce qui suit :

> [Traduction]
> *L'adoption d'une approche de résilience par rapport à la gestion des risques pour nos infrastructures essentielles encourage les organisations à établir des capacités organiques de faire face aux chocs subits. Cette approche est privilégiée par rapport à l'approche classique consistant à élaborer des plans pour faire face à un ensemble limité de situations hypothétiques, surtout dans le contexte d'un environnement de plus en plus complexe*[18].

[16] Gouvernement australien, *Critical Infrastructure Resilience Strategy*, 2010, p. 8.
[17] *Ibid*., p. 9.
[18] *Ibid.,* p. 5.

Infrastructures essentielles australiennes[19]

Services bancaires et finances - Services financiers	**Santé** - Approvisionnement en sang et en produits sanguins/des hôpitaux
Communications - Média de diffusion - Services postaux - Réseaux de télécommunications	**Transports** - Aviation - Transport terrestre de passagers de masse (y compris les ponts et les tunnels) - Transport terrestre de marchandises - Maritime : expédition et ports
Énergie - Réseaux d'électricité - Pétrole et gaz extracôtiers - Pétrole et gaz terrestres - Approvisionnement en charbon	**Services d'eau** - Réseaux de distribution d'eau
Chaîne alimentaire - Secteur de l'approvisionnement en aliments	*Autres sous-secteurs essentiels* - Laboratoires contenant des agents biologiques à risque élevé - Industrie de la fabrication de produits chimiques - Industries de la défense - Services d'urgence

[19] Les secteurs en gras dans le tableau représentent les grands secteurs reconnus au titre de la *Critical Infrastructure Resilience Strategy*. Ces secteurs comportent un certain nombre de sous-secteurs plus détaillés qui servent principalement de base aux évaluations des menaces.

CANADA

Le terme « infrastructures essentielles » désigne les processus, les systèmes, les installations, les technologies, les réseaux, les biens et les services essentiels à la santé, à la sûreté, à la sécurité ou au bien-être économique des Canadiens et au fonctionnement efficace du gouvernement[20]. La vision stratégique du Canada concerne l'établissement d'un pays plus sûr, plus sécuritaire et plus résilient grâce à ses infrastructures essentielles. Au Canada, le document intitulé *Un cadre de sécurité civile pour le Canada*, qui étaie la *Stratégie nationale sur les infrastructures essentielles*, définit ainsi le terme « résilience » : « L'aptitude d'un système, d'une collectivité ou d'une société à s'adapter aux perturbations découlant d'aléas par la résistance, la capacité de récupération ou le changement en vue d'atteindre et de maintenir un niveau acceptable de fonctionnement[21]. »

La *Stratégie nationale sur les infrastructures essentielles* repose sur la compréhension du fait « qu'il est possible d'accroître la résilience des infrastructures essentielles en adoptant une combinaison appropriée de mesures de sécurité pour s'occuper des incidents délibérés ou accidentels, de pratiques en matière de continuité des activités visant à réagir aux perturbations et à assurer la prestation des services essentiels, de mesures de planification de la gestion des urgences afin de veiller à ce que les procédures d'intervention adéquates soient en place de manière à faire face aux perturbations imprévues et aux catastrophes naturelles[22] ». En outre, le document *Un cadre de sécurité civile pour le Canada* souligne l'importance de réduire les risques par la prévention, l'atténuation, la préparation, la planification et l'intervention. Le besoin de résilience, qui est défini comme étant « l'aptitude d'un système, d'une collectivité ou d'une société à s'adapter aux perturbations découlant d'aléas par la résistance, la capacité de récupération ou le changement en vue d'atteindre et de maintenir un niveau acceptable de fonctionnement[23] », est intégré dans sa conception de la réduction des risques de catastrophes.

Infrastructures essentielles canadiennes

Énergie et services publics	Technologies de l'information et des communications
Finances	Fabrication
Alimentation	Sécurité
Gouvernement	Transport
Santé	Eau

[20] Sécurité publique Canada, *Stratégie nationale sur les infrastructures essentielles*, 2009, p. 2.
[21] Direction générale des politiques de gestion d'urgence, *Un cadre de sécurité civile pour le Canada (2e édition)*, 2011, p. 8.
[22] *Stratégie nationale sur les infrastructures essentielles*, p. 2.
[23] *Un cadre de sécurité civile pour le Canada*, p. 8.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Les infrastructures ont été désignées comme faisant partie des six principaux facteurs de croissance économique en Nouvelle-Zélande dans le programme d'activités et de croissance (Business and Growth Agenda) de 2012 et sont définies de la façon suivante : [traduction] les structures fixes et à longue durée de vie qui facilitent la production de biens et de services et qui sous-tendent de nombreux aspects de la qualité de vie. Le terme « restructure » désigne les réseaux physiques, principalement de transport, de distribution de l'eau, d'énergie et de communications[24].

En Nouvelle-Zélande, les infrastructures sont désignées comme étant un important facteur de contribution à l'amélioration du niveau de vie de tous les Néo-Zélandais[25]. Par conséquent, le gouvernement du pays affirme sa vision selon laquelle d'ici 2030, les infrastructures de la Nouvelle-Zélande seront résilientes et coordonnées et contribueront à la croissance économique et à une meilleure qualité de vie[26]. La Nouvelle-Zélande décrit les infrastructures résilientes comme étant capables de faire face à des perturbations importantes et à des situations changeantes[27]. Voici les deux principaux résultats qu'aimerait obtenir le gouvernement grâce à sa stratégie relative aux infrastructures : une meilleure utilisation des infrastructures existantes et une meilleure répartition des nouveaux investissements[28].

Le document sur le système de sécurité nationale de la Nouvelle-Zélande, publié en mai 2011, adopte une vaste approche tous risques à l'égard de la sécurité nationale. En ce qui a trait aux infrastructures essentielles, il fait ressortir de « nouveaux points de vulnérabilité » découlant du caractère intégré et en réseau des infrastructures nationales et internationales, comme les réseaux d'électricité, de gaz et de distribution de l'eau, les réseaux de télécommunications, les services aériens, ferroviaires et d'expédition et la mesure dans laquelle la vie quotidienne dépend de leur fonctionnement efficient. La stratégie de cybersécurité de juin 2011 de la Nouvelle-Zélande a désigné parmi ses trois objectifs le besoin d'améliorer la cybersécurité pour les infrastructures essentielles nationales et d'autres entreprises.

Infrastructures essentielles de la Nouvelle-Zélande

Énergie	Transports
Infrastructures sociales	Eau
Télécommunications	

[24] National Infrastructure Unit, *New Zealand National Infrastructure Plan* (gouvernement de la Nouvelle-Zélande, 2011), p. 1.
[25] Treasury, *Higher Living Standards* (gouvernement de la Nouvelle-Zélande, 2013), http://www.treasury.govt.nz/abouttreasury/higherlivingstandards.
[26] *New Zealand National Infrastructure Plan*, 2011, p. 11.
[27] *Ibid.*, p. 12.
[28] *Ibid.*, p. 2.

ROYAUME-UNI

Les infrastructures nationales du Royaume-Uni sont les installations, les systèmes, les lieux et les réseaux nécessaires au fonctionnement du pays et à la prestation des services essentiels dont dépend la vie quotidienne. Le Royaume-Uni utilise le terme « infrastructures essentielles » comme un terme général pour décrire les infrastructures nationales et les autres infrastructures d'importance nationale, de même que les infrastructures et les biens d'importance locale[29]. Au sein du gouvernement du Royaume-Uni, le ministère de l'Intérieur (Home Office) dirige les politiques liées à la sécurité des infrastructures essentielles nationales relativement aux menaces terroristes, et le secrétariat des urgences civiles (Civil Contingencies Secretariat), au bureau du Cabinet, dirige les politiques liées à l'amélioration de la résilience des infrastructures essentielles nationales et à l'atténuation des conséquences des catastrophes naturelles.

Au Royaume-Uni, l'un des objectifs de la stratégie relative à la sécurité nationale consiste à s'assurer d'avoir un [traduction] « Royaume-Uni sécuritaire et résilient — protéger nos gens, notre économie, notre infrastructure, notre territoire et notre mode de vie contre tous les grands risques qui peuvent nous toucher directement — exigeant une protection directe contre les menaces réelles et présentes, comme le terrorisme et les cyberattaques, la résilience face aux situations d'urgence naturelles et anthropiques et à la criminalité et la dissuasion des menaces moins probables, comme une attaque militaire provenant d'un autre État[30] ».

Par ailleurs, le Home Office a établi la stratégie de lutte contre le terrorisme (CONTEST) du gouvernement du Royaume-Uni soulignant qu'il continuera à réduire la vulnérabilité des infrastructures nationales, en particulier les parties les plus cruciales, et que le gouvernement se concentrera davantage sur le renforcement de la sûreté des sites nucléaires civils et des sites dangereux. Il veillera à ce que des conseils de grande qualité sur la sûreté soient offerts aux personnes responsables des endroits achalandés ou densément peuplés; la mise en œuvre sera effectuée par les autorités locales et les propriétaires d'entreprises.

Le centre pour la protection des infrastructures (CPNI) du Royaume-Uni a publié des orientations stratégiques qui servent de modèle de résilience et qui communiquent des pratiques exemplaires et des conseils pour permettre aux propriétaires et exploitants des infrastructures essentielles du pays d'améliorer la sécurité et la résilience de leurs actifs[31]. Le document d'orientation postule que le renforcement de la résilience de nos infrastructures est important pour réduire notre vulnérabilité à l'égard des dangers naturels. Il est possible d'y arriver en améliorant (au besoin) la protection, en

[29] Centre for the Protection of National Infrastructure, *Keeping the Country Running: Natural Hazards and Infrastructure*, 2011, p. 12.
[30] HM Government, *A Strong Britain in an Age of Uncertainty: The National Security Strategy*, octobre 2010, p. 22.
[31] HM Government, *Resilience in Society: Infrastructure, Communities and Businesses*, 2013, https://www.gov.uk/resilience-in-society-infrastructure-communities-and-businesses (consulté le 26 septembre 2013)
[31] HM Government, *Resilience in Society: Infrastructure, Communities and Businesses*, 2013, https://www.gov.uk/resilience-in-society-infrastructure-communities-and-businesses (consulté le 26 septembre 2013)

encourageant la capacité des organisations et de leurs réseaux et systèmes infrastructurels d'absorber les chocs et de se rétablir et en permettant une intervention efficace en cas d'urgence à l'échelle locale et nationale[32].

Le Royaume-Uni définit la résilience comme étant [traduction] « la capacité des actifs, des réseaux et des systèmes de prévoir et d'absorber un événement perturbateur, de s'y adapter et de s'en rétablir. Dans son sens large, elle va au-delà de la capacité de se remettre sur pied et de se rétablir après avoir fait face à l'adversité et s'étend à la capacité d'adaptation générale que procure une compréhension des incertitudes et des risques présents dans notre environnement[33]. »

Infrastructures essentielles du Royaume-Uni

Communications	Santé
Services d'urgence	Gouvernement
Énergie	Transports
Alimentation	Eau
Finances	

[32] *Keeping the Country Running: Natural Hazards and Infrastructure*, p. 5.
[33] *Ibid.,* p. 14.

ÉTATS-UNIS

Les États-Unis décrivent les infrastructures essentielles comme étant [traduction] « les systèmes et les biens, physiques ou virtuels, cruciaux pour les États-Unis au point que l'incapacité ou la destruction de ces systèmes et biens auraient un effet dévastateur sur la sécurité du pays et de l'économie nationale, sur la santé ou la sécurité publiques nationales ou sur toute combinaison de ces éléments[34] ».

Guidés par la directive présidentielle en matière de politique (PPD) 21 intitulée *Critical Infrastructure Security and Resilience*, les États-Unis élaborent une politique nationale visant à favoriser la sécurité et la résilience des infrastructures essentielles. Ces infrastructures fournissent les services essentiels qui sous-tendent la société américaine et, par conséquent, elles doivent être sécuritaires et pouvoir supporter tous les dangers et s'en rétablir rapidement[35]. La résilience et la sécurité sont deux termes définis dans la *PPD 21* : le terme « résilience » désigne la capacité de se préparer et de s'adapter aux situations changeantes, de supporter les perturbations et de s'en rétablir rapidement. La résilience comprend la capacité de supporter des attaques délibérées, des accidents ou des menaces ou incidents, d'origine naturelle et de s'en rétablir[36]; le terme « sécurité » renvoie à la réduction des risques pour les infrastructures essentielles par des moyens physiques ou des mesures de cyberdéfense contre les intrusions, les attaques ou les effets de catastrophes, naturelles ou anthropiques[37].

Infrastructures essentielles des États-Unis

Produits chimiques	Services financiers
Installations commerciales	Alimentation et agriculture
Communications	Installations gouvernementales
Fabrication de produits essentiels	Soins de santé et santé publique
Barrages	Technologies de l'information
Base industrielle de la défense	Réacteurs, matériaux et déchets nucléaires
Services d'urgence	Systèmes de transport
Énergie	Réseaux de distribution d'eau et systèmes de traitement des eaux usées

[34] Bureau du Secrétaire de presse de la Maison-Blanche, *Presidential Policy Directive 21: Critical Infrastructure Security and Resilience*, 12 février 2013, http://www.whitehouse.gov/the-press-office/2013/02/12/presidential-policy-directive-critical-infrastructure-security-and-resil (consulté le 26 août 2013).
[35] *Ibid.*
[36] *Ibid.*
[37] *Ibid.*

Le **Groupe Critical 5** est une tribune internationale établie en 2012 et formée de membres d'organismes gouvernementaux responsables de la protection et de la résilience des infrastructures essentielles en Australie, au Canada, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Le Groupe Critical 5 cherche à renforcer la collaboration entre les pays membres pour faire face aux menaces envers les infrastructures essentielles et échanger de l'information, des pratiques et des idées sur les politiques intérieures et les approches opérationnelles relatives à la protection et à la résilience de ces infrastructures.

COORDONNÉES

Politique en matière d'infrastructures essentielles, Sécurité publique Canada

http://www.publicsafety.gc.ca/cnt/ntnl-scrt/crtcl-nfrstrctr/index-fra.aspx

ci-ie-information@ps.gc.ca